

01 juin 2022 -11:11

La Douane saisit 13 millions de cigarettes de contrefaçon

Mardi 31 mai 2022, la Douane a saisi 13 millions de cigarettes dans une usine de torréfaction à Berlare et ce grâce à la coopération entre les services de Douane de Bruges, Gand, Anvers et Liège.

L'usine de torréfaction du café servait de couverture pour le commerce des cigarettes de contrefaçon. La Douane a également trouvé 1,8 tonne de café sur lequel des droits d'accises avaient été payés.

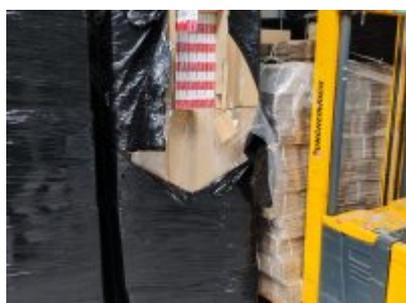
Les cigarettes contrefaites proviennent de 4 marques différentes : Marlboro Red, Marlboro Gold, Lambert & Butler et Rothmans.

Ces cigarettes représentent 5,125 millions d'euros d'accises et de TVA éludés.

Cette saisie s'inscrit dans le cadre d'une enquête plus large sur la contrebande de cigarettes de la Belgique vers la France.

Depuis le début de cette année, la Douane a déjà saisi 193 millions cigarettes de contrefaçon. En 2021 et 2020, il y a eu respectivement 279 et 410 millions de cigarettes saisies par la Douane.

photo





SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be